



La Gartempe à Lathus (86), le 4 novembre 2021. Photo : ARB NA

PLUVIOMÉTRIE	/ p.3
Des cumuls de pluies déficitaires	
EAUX SOUTERRAINES	/ p.4
41% des piézomètres avec un niveau proche à supérieur à leur moyenne	
COURS D'EAU	/ p.5
100% des stations de mesure avec un débit inférieur à leur moyenne	
ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES	/ p.8
Des assecs encore observés	
MESURES DE RESTRICTION	/ p.9

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Novembre 2021

Bulletin n°195
-
Novembre 2021

ÉDIT'EAU

En novembre, comme les deux mois précédents, les précipitations ont été déficitaires sur l'ensemble du Poitou-Charentes.

La situation des nappes souterraines s'est dégradée par rapport à fin octobre. En effet, 41% des piézomètres indiquent un niveau proche ou supérieur à la moyenne. Novembre 2021 se place au 10^e rang des situations les moins favorables de ces 21 dernières années à la même période.

Par contre, avec le manque de pluies significatives pour la saison, la totalité des stations de mesure des débits des cours d'eau suivies, présentent des débits mensuels inférieurs aux valeurs moyennes mensuelles. Au 1^{er} décembre, les sols sont secs pour la saison.

Les taux de remplissage des 2 grands barrages-réservoirs de la Charente restent supérieurs à la moyenne calculée sur l'historique de chaque barrage, et sont inférieurs en ce qui concerne ceux des Deux-Sèvres.

La période d'application des arrêtés cadre de gestion de l'eau a pris fin au 31 octobre.

Sommaire

EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)	/ p.2
PLUVIOMÉTRIE	/ p.3
NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES	/ p.4
DÉBITS DES COURS D'EAU	/ p.5
TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS	/ p.7
ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES	/ p.8
LES MESURES DE RESTRICTION	/ p.9

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de
l'Union Européenne
(fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

NOVEMBRE 2021 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes).



THOUE ET SÈVRE NANTAISE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -50% à -100% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à sa moyenne, 3 proches et 3 inférieurs. Evolution : 7 en baisse et 0 en hausse.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 10 stations en très fort déficit par rapport à leur moyenne (entre -80% et -100%), 1 en fort déficit.

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -50% à -100% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à sa moyenne, 2 proches et 15 inférieurs. Evolution : 17 en baisse, et 1 en hausse.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 3 stations en très fort déficit par rapport à leur moyenne (entre -80% et -100%), 2 en fort déficit (-50% à -80%).

SEUDRE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -50% à -75% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres supérieurs à la moyenne. Evolution : 1 en baisse, 1 en hausse.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en fort excédent par rapport à leur moyenne (>150%) et 1 proche de la moyenne

Légende – Pictogrammes

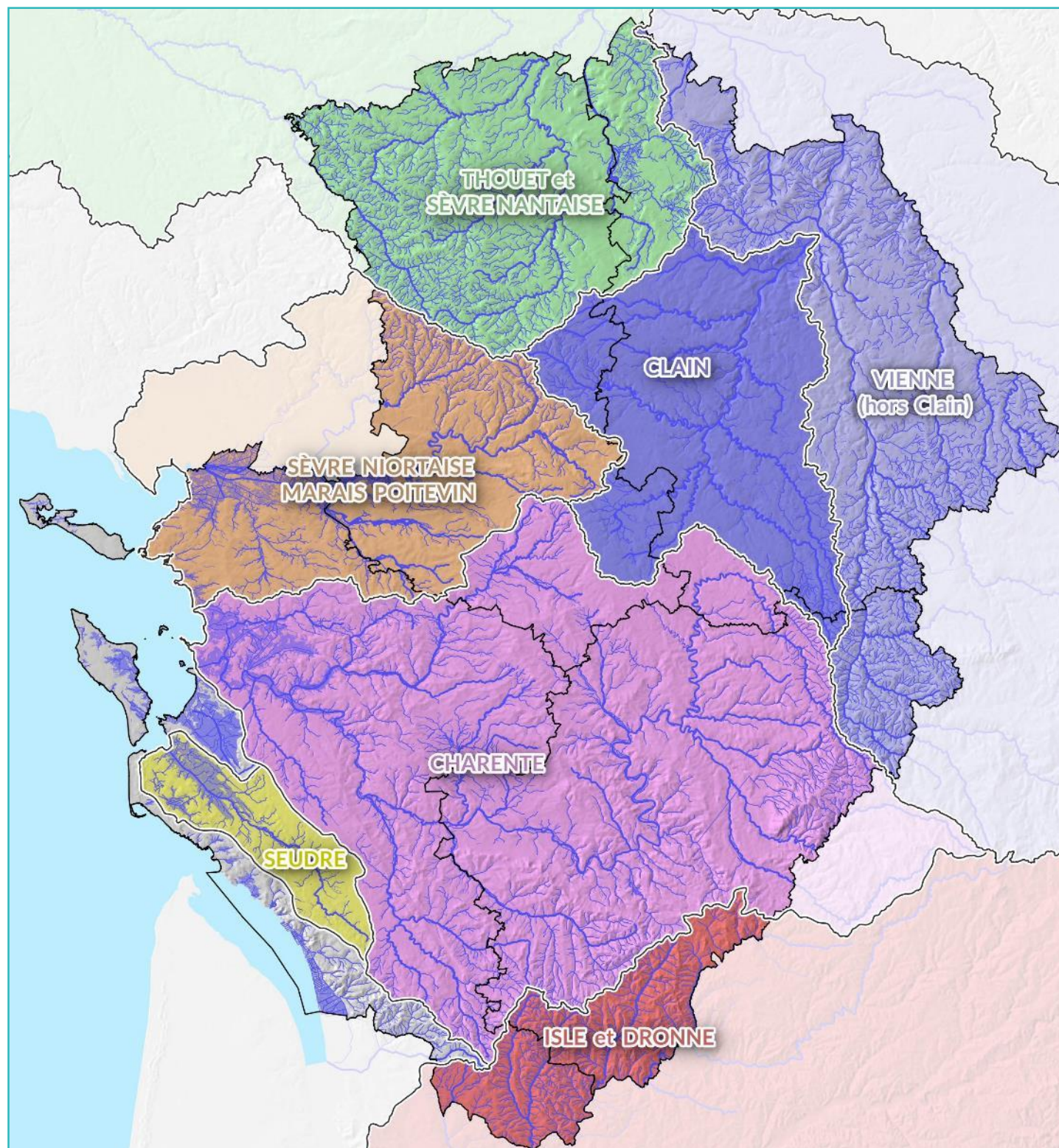
 Précipitations
X : nombre de stations de la couleur indiquée
Y : nombre de stations total du bassin

 Niveaux des nappes
X/Y

 Débits des cours d'eau
X/Y

Légende – couleurs des pictogrammes

 Très supérieur à la moyenne / excédent important
 Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
 Conforme à la moyenne
 Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
 Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
 Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important



Vienne (hors Clain)

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -75% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 0 piézomètre supérieur, 2 inférieurs à la moyenne, 2 proches. Evolution : 1 en hausse, 3 en baisse ; 1 indéterminé

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 6 stations inférieures à leur moyenne, 5 très inférieures (déficit entre -50 et -80%)

CLAIN

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -75% par rapport aux normales.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 6 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 4 proches, 16 inférieurs, et 1 indéterminé (pas de données). Evolution : 9 en hausse, 17 en baisse, 1 indéterminé.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 6 stations en fort déficit par rapport à leur moyenne (-50 à -80%), 1 en déficit faible, 2 très inférieures (-80% à -100%).

CHARENTE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -75% par rapport aux normales.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 12 supérieurs à leur moyenne, 30 inférieurs, et 6 proches de la moyenne, 2 indéterminés. Evolution : 15 en hausse, 33 en baisse, 2 indéterminés.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 3 stations inférieures de -10 à -50%, 9 inférieures de -50 à -80%, et 3 très inférieures (-80% à -100%).

ISLE ET DRONNE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -50% à -75% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à la moyenne, 2 proches. Evolution : 0 en hausse, 3 en baisse.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations légèrement inférieures, 1 en fort déficit, et 1 en déficit plus fort

PLUVIOMÉTRIE

Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine
Bulletin mensuel d'octobre 2021 édité le 03 décembre 2021.

Pluviométrie du mois de novembre 2021

Les pluies sont généralisées les 2 premiers jours de novembre. Par la suite, la proximité d'un anti-cyclone atténue les quelques perturbations. Des flocons de neige saupoudrent la moitié est du PC le 29 novembre.

Les cumuls mensuels varient le plus souvent de 20 à 30 mm sur les 2/3 nord du bassin, mais ils approchent 50 mm dans le sud des Deux-Sèvres. Sur la moitié sud des Charentes, il est plus souvent tombé 40 à 50 mm et localement davantage.

Les déficits pluviométriques sont généralisés et varient entre 45 % et 85 %.

Dans la Vienne, ce n'est que la 7^e fois qu'il pleut aussi peu en novembre depuis 1959 ; 8^e rang dans les Deux-Sèvres ; à la 10^e place pour la Charente-Maritime.

Cumuls aux quatre principales stations

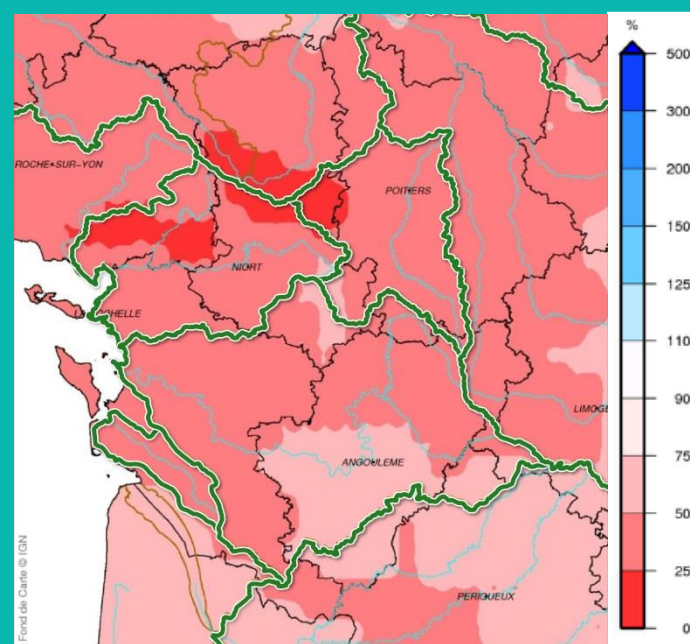
Les cumuls pluviométriques du mois de novembre 2021 sont inférieurs aux moyennes mensuelles inter-annuelles de -72% à la station de Poitiers, de -49% à la station de Niort, de -55% à celle de Cognac, et de -67% à celle de La Rochelle.

COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
OCTOBRE	NOVEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
27.4	39.0	76.5	30.5	23.3	47.3	34.5	20.2
(81.2)	(86.3)	(92.6)	(93.6)	(96.8)	(93.2)	(75.6)	(72.8)

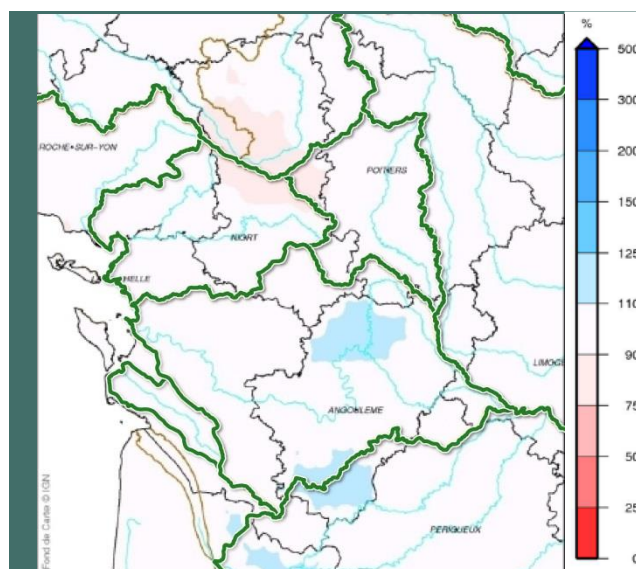
Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont écrits entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre à octobre 2021

A plusieurs reprises, le secteur a connu des mois remarquablement secs ou pluvieux au cours de cette année hydrologique. Les cumuls pluviométriques de cette période sont conformes à la normale à 10% près.



Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations de novembre 2021



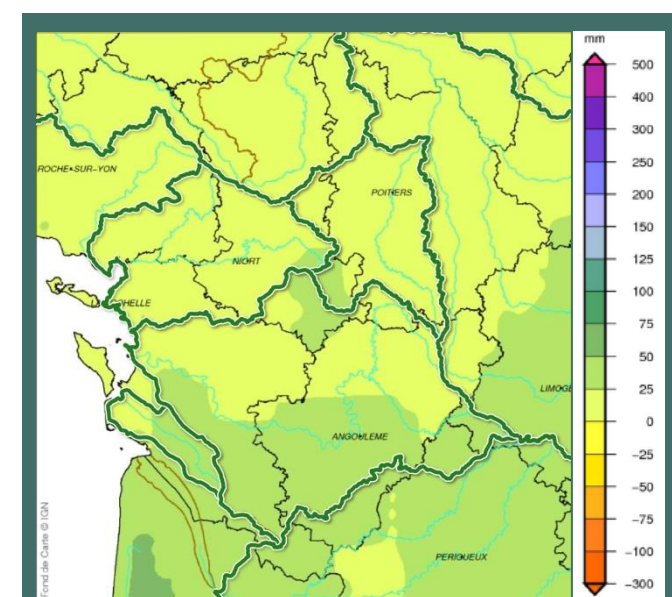
Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (novembre à octobre 2021)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Les cumuls de pluies efficaces du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021, proches de 90 à 150 mm sur le nord du Poitou et l'est de la Vienne, varient entre 200 et 350 mm ailleurs.

Les cumuls de pluies efficaces de novembre se situent dans la fourchette 10 à 30 mm.



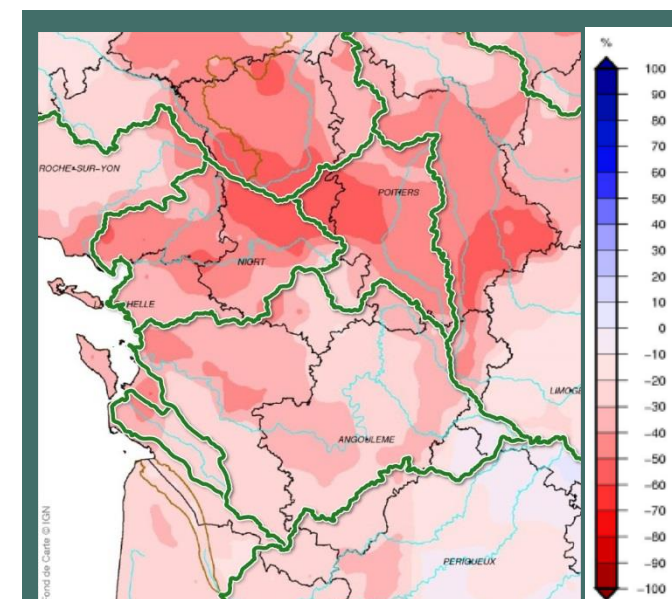
Cumul des pluies efficaces de novembre 2021

Humidité dans les sols superficiels

Les sols se sont davantage humidifiés dans les 2 départements du sud, que sur le nord du bassin. Mais leur humidité reste inférieure à la normale de la saison au 1^{er} décembre.

Au 1^{er} décembre 2021, les sols superficiels sont 20 à 40 % plus secs que la normale du jour dans les 2 départements du sud du bassin, 30 à 60 % plus secs sur la moitié nord de la zone.

La sécheresse des sols observée en Charente-Maritime se rencontre 1 à 2 fois tous les 10 ans dans ce département à cette époque de l'année ; moins d'une fois tous les 10 ans dans les Deux-Sèvres et la Vienne.



Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1^{er} décembre 2021



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France :
Rubrique Climat > Bilans Climatiques

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, traitements ARB NA

Bulletin : http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion_20211130.pdf

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

La recharge automnale-hivernale 2020/2021 des nappes d'eaux souterraines a été plutôt satisfaisante grâce notamment aux précipitations importantes reçues en décembre, janvier et début février. Les mois de mars et avril, par contre, ont été secs engendrant une baisse des niveaux.

Puis, durant la période de vidange des nappes, les pluies ont été en particulier : excédentaires en mai et juin, et déficitaires en août et septembre. Les niveaux de nappes se sont ainsi améliorés jusque fin juillet et sont restés stables en août. Depuis fin août, les situations de fin de mois se dégradent par rapport au mois précédent.

Ainsi, au **30 novembre 2021**, la situation s'est dégradée par rapport à celle observée fin octobre, avec **66 piézomètres qui présentent un niveau inférieur à la moyenne interannuelle¹**, soit **59%** du parc tous types de nappes confondus (34% fin octobre). **41%** des piézomètres indique des **niveaux proches ou supérieurs à la moyenne** (66% fin octobre).

Fin novembre, encore **84 piézomètres** présentent **une baisse** par rapport au mois précédent, et **27** indiquent **une hausse** (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 51 en baisse et 62 en hausse, fin octobre 2021 par rapport à fin septembre).

Au **30 novembre**, la situation de 2021 recule, et se situe au **10^{ème}** rang des situations les moins favorables de ces 21 dernières années.

Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

33% des piézomètres sont **proches ou supérieurs à la moyenne de plus de 5%** (62% fin octobre), dont 19% proche de la moyenne ; **53 piézomètres** sont **inférieurs à la moyenne** (67%).

Pour les nappes captives :

59% des niveaux piézométriques sont **proches à supérieurs à la moyenne de plus de 5%** (76% fin octobre), dont 22% proche de la moyenne ; **13 piézomètres** sont **inférieurs à la moyenne** (41%).

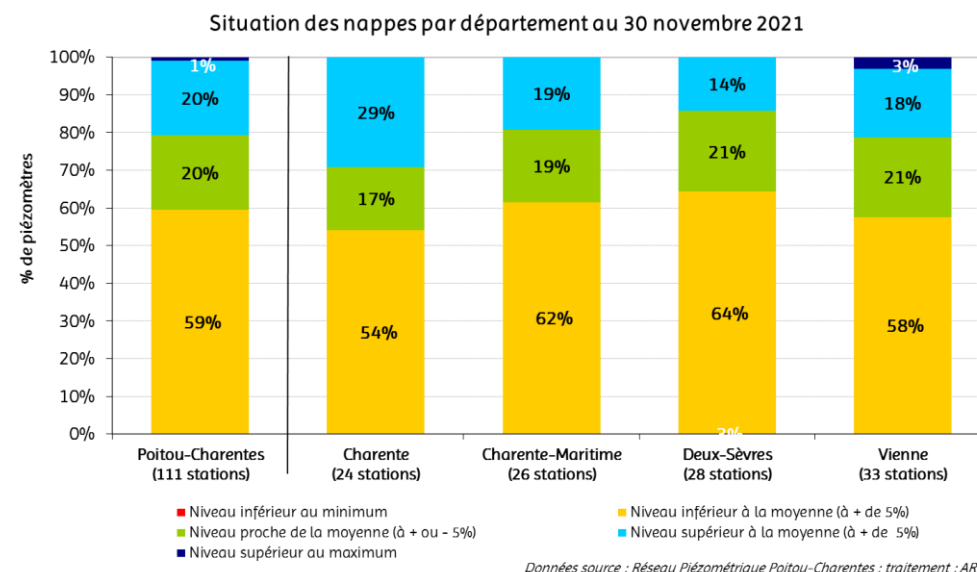
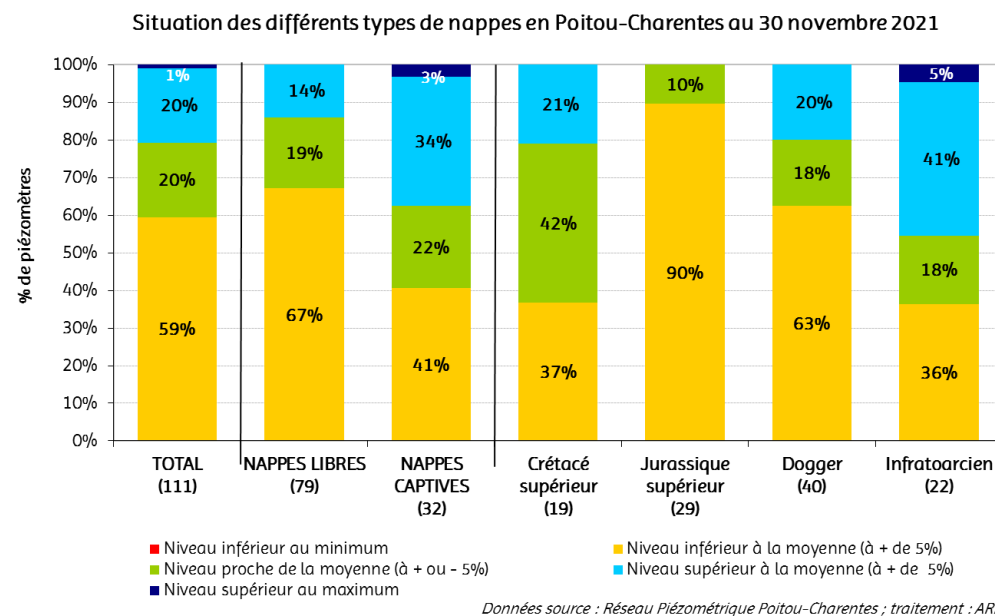
Synthèse par département

En Charente : la situation **s'est dégradée** fin novembre par rapport à fin octobre, avec **46%** de piézomètres **proches ou supérieurs à la moyenne** (76% $\geq$ moyenne, fin octobre) ; 13 piézomètres sont **inférieurs à la moyenne** fin novembre (54%).

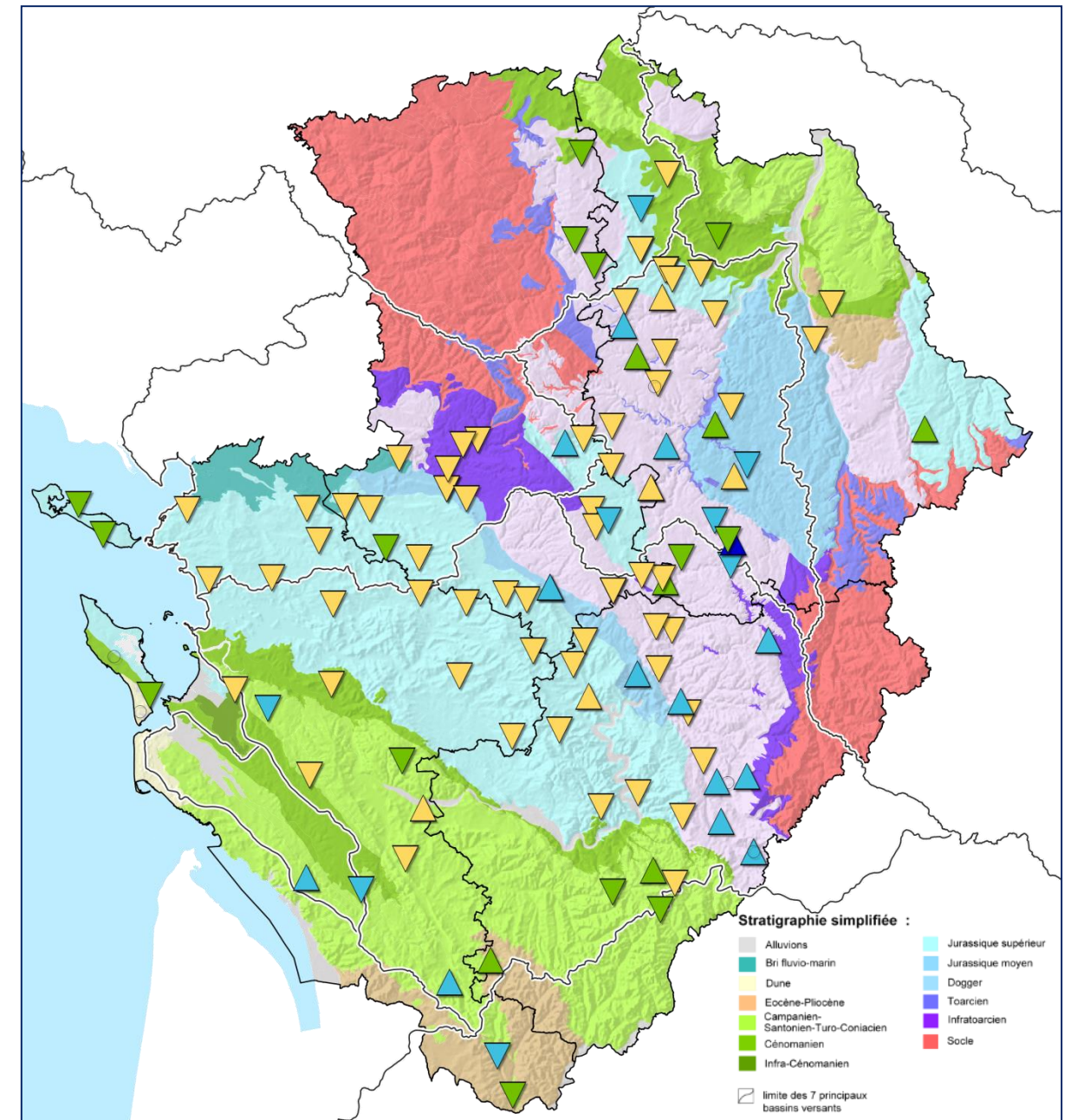
En Charente-Maritime : la situation observée fin novembre **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin octobre : en effet, **38% des piézomètres** se situent **proches ou au-dessus de la moyenne** (65% fin octobre) ; **16 piézomètres** sont **en dessous de la moyenne** (62%).

En Deux-Sèvres : la situation fin novembre **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin octobre : **36% des piézomètres** sont **proches à supérieurs à la moyenne** (57% $\geq$ moyenne fin octobre) ; **18 piézomètres** sont **en dessous de la moyenne** (64%).

En Vienne : la situation **s'est dégradée** fin novembre par rapport à fin octobre, puisque **42%** des piézomètres présentent un niveau proche à supérieur à la moyenne, contre 68% fin octobre ; **19 piézomètres** sont **inférieurs à la moyenne** (58%).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 30 novembre 2021



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :
- au mois précédent :
- à l'historique des mesures :

△ Hausse
□ Stable
▽ Baisse
○ Non-déterminé

■ Supérieur au maximum
■ Supérieur à la moyenne de plus de 5%
■ Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
■ Inférieur à la moyenne de plus de 5%
■ Inférieur au minimum
■ Très supérieur à la moyenne / excédent important



Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prévision des Crues ; Traitements : ARB NA.

Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

En novembre, l'impact visible des rares pluies sur les débits journaliers est resté très localisé et ponctuel. Ces débits se sont maintenus au cours du mois sans grande évolution.

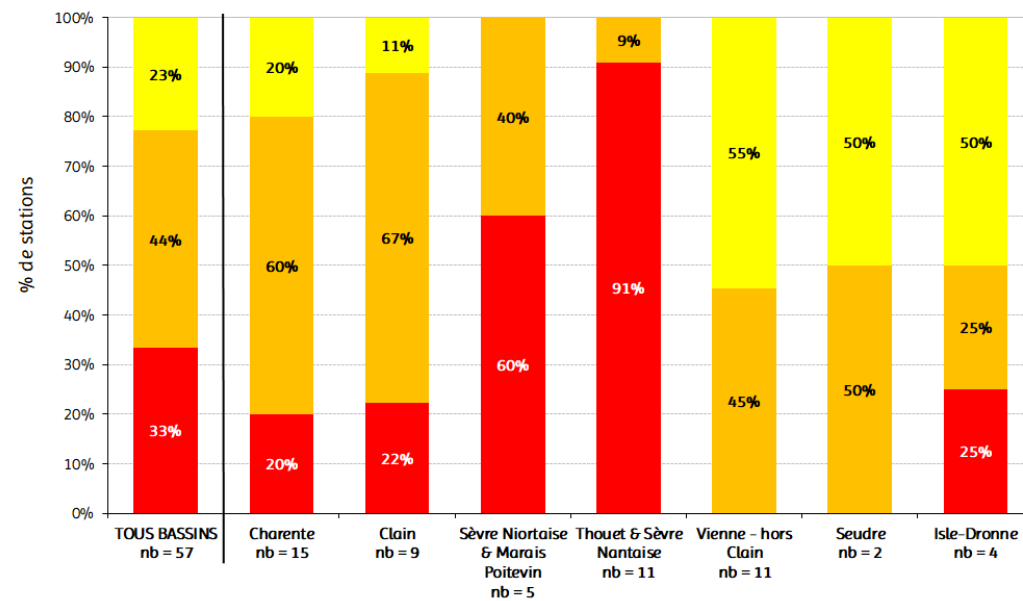
Par conséquent, la **totalité des stations du territoire a un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de novembre.**

Le DOE n'a pas été satisfait sur 1 station : la Sèvre Niortaise à Niort (79).

Seul le bassin de la Seudre présente une situation moins défavorable.

Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.

Hydraulicité NOVEMBRE 2021 - Situation sur les principaux bassins en Poitou-Charentes



Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du débit moyen mensuel sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	Débit moyen mensuel		
			Nov. 2021	Nov. interannuel	Hydraulicité (%)
La Vienne à Ingrandes	21	16	56.1	110	51%
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1.9	3.2	11.8	27%
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0.5	0.2	1.63	12.9	13%
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1.2	1.68	10.3	16%
La Dronne à Bonnes	2.6	1.8	9.15	16.3	56%
La Charente à Vindelle [Coursac]	3	2.5	5.54	25.4	22%
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0.1	0.025	0.405	0.661	61%

Unités : m³/s

Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le **refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.**

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sécurité Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale **supérieur à 10 m³/s** ».

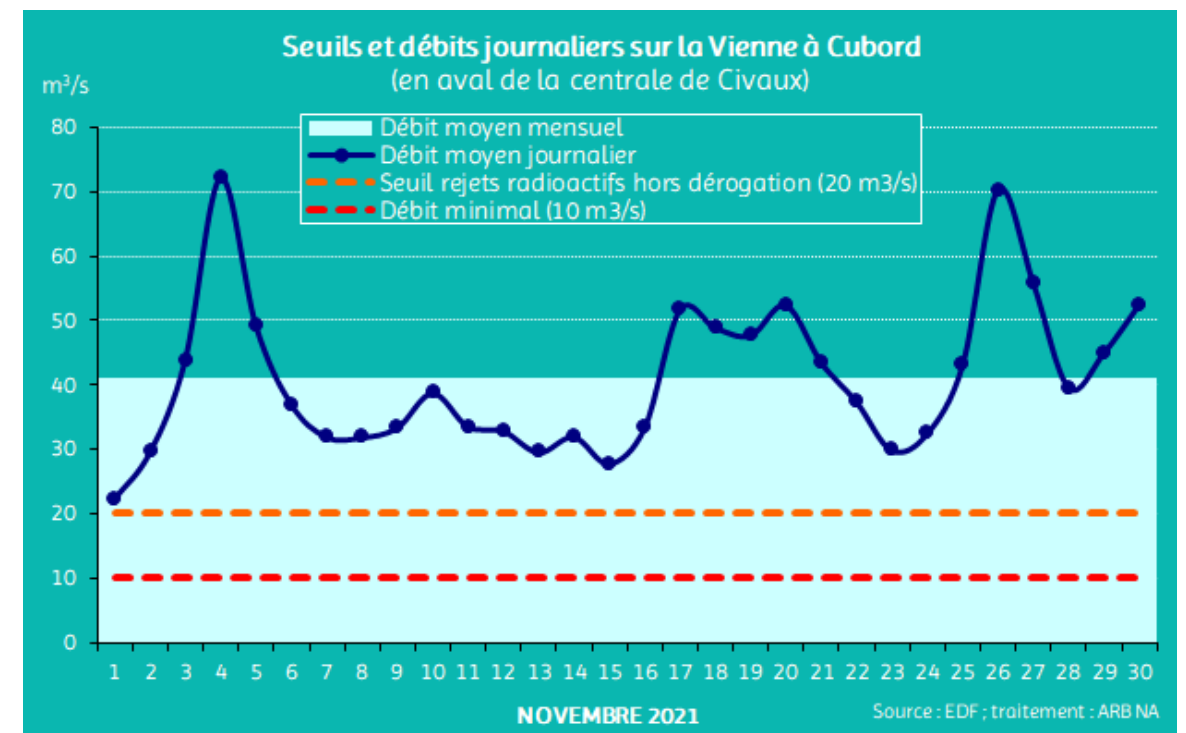
* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont **autorisés** lorsque le **débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s**. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris entre 20 et 27 m³/s, les rejets donnent lieu à une **information de l'ASN**. Un **régime dérogatoire** permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des **rejets entre 10 et 20 m³/s**. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 52,5 m³/s
- à Lussac-les-Châteaux = 50,9 m³/s

Le débit moyen journalier de la Vienne a été **supérieur à 10 m³/s en novembre**, autorisant la centrale à fonctionner. De même, il a été **supérieur au seuil de 20 m³/s**, débit autorisant les rejets.



Source : EDF ; traitement : ARB NA



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>

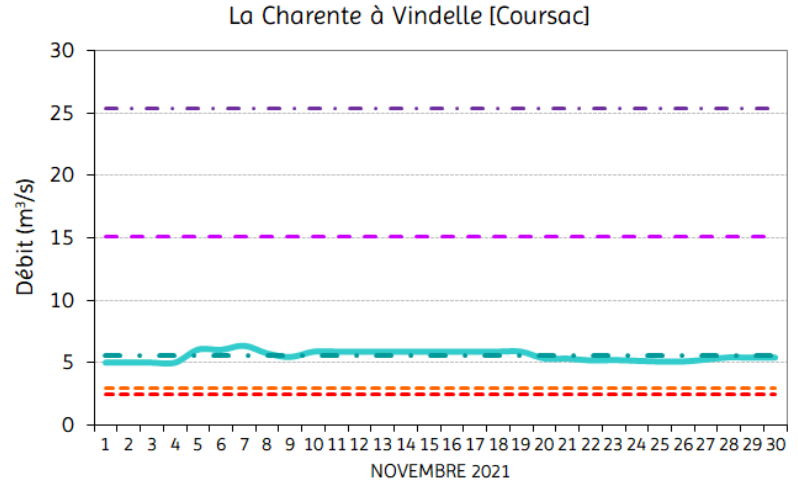
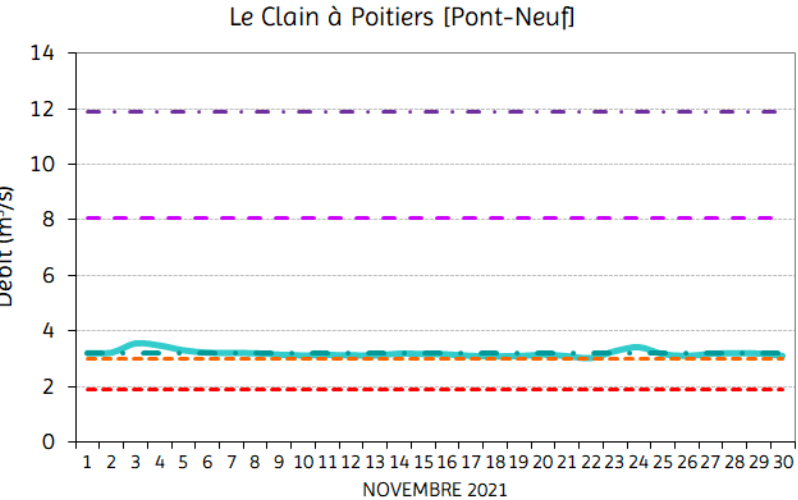
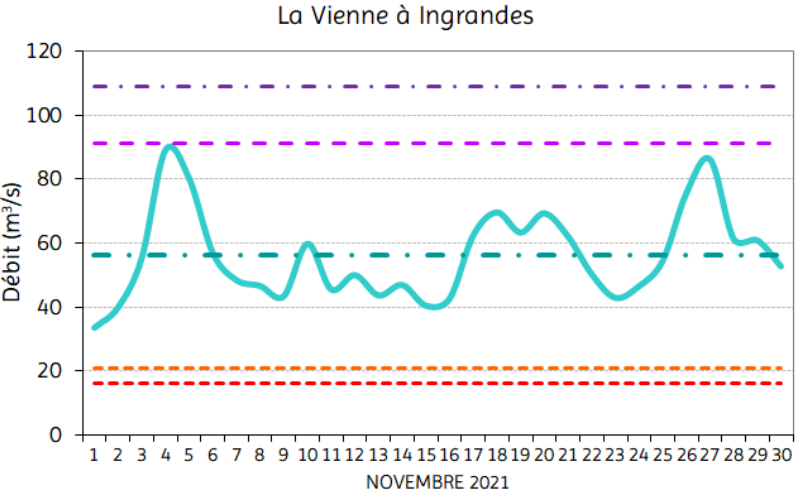
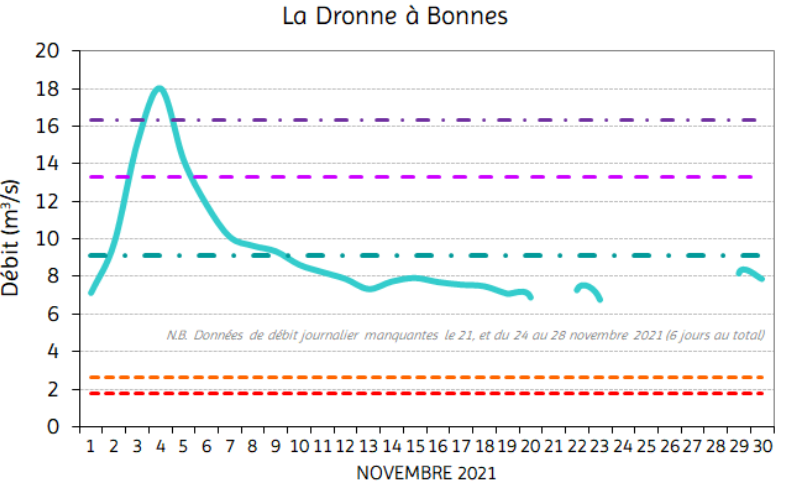
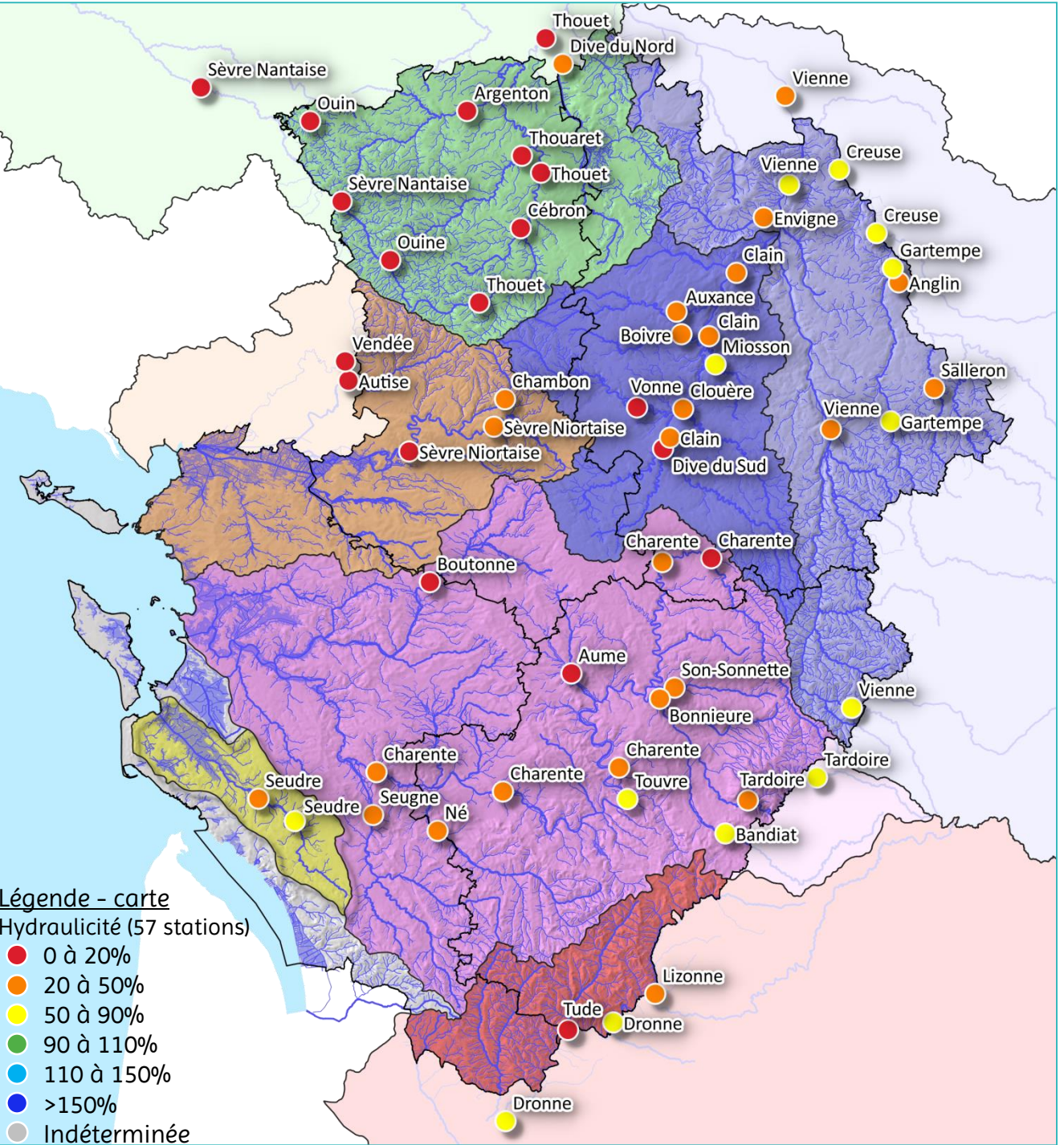
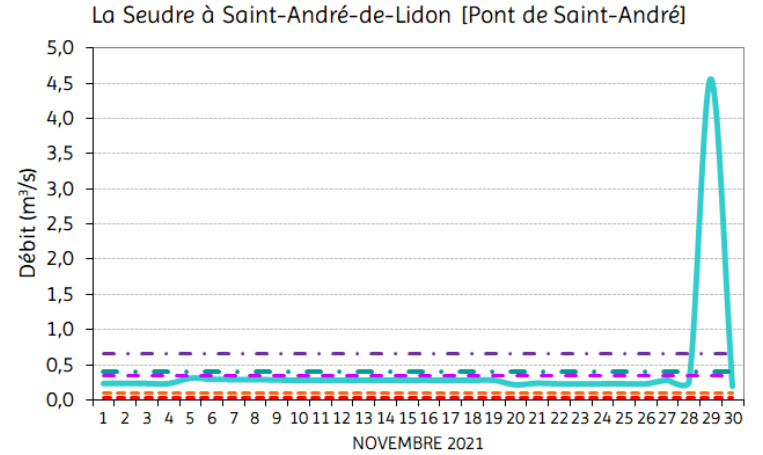
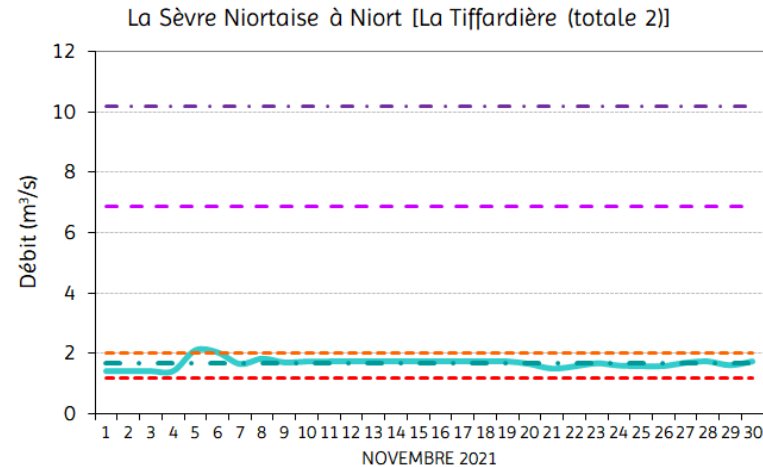
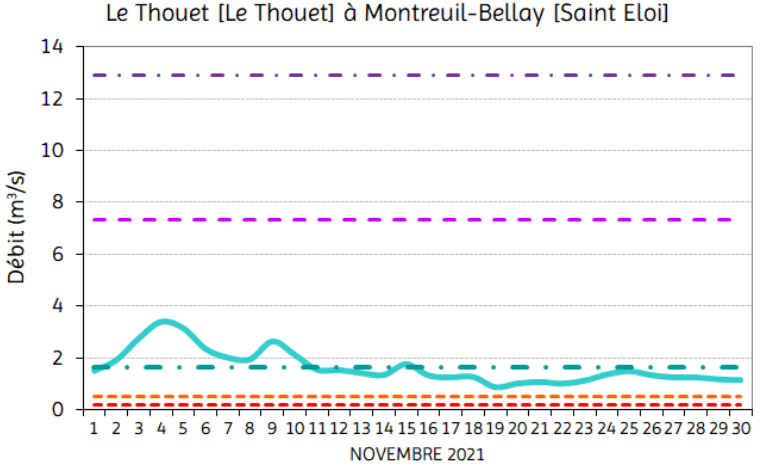
Suivez les débits quotidiennement



Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr>

Consultez le site d'EDF « Surveillance et mesures, site de Civaux »



Légende – graphiques débits du mois

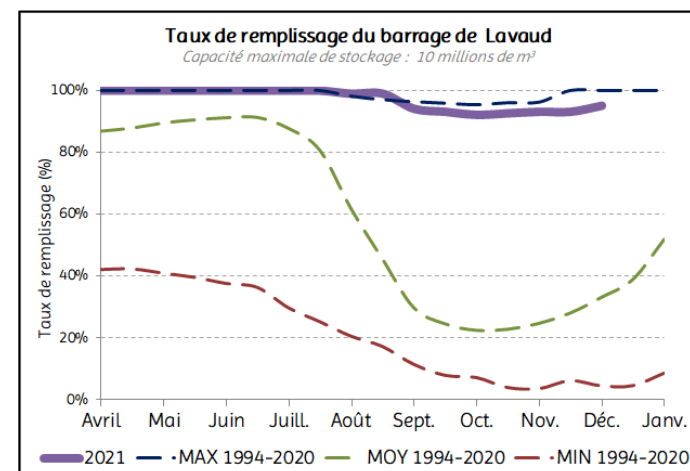
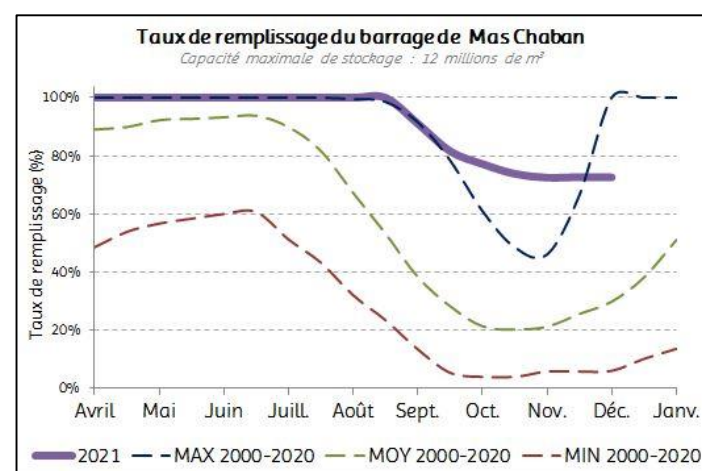
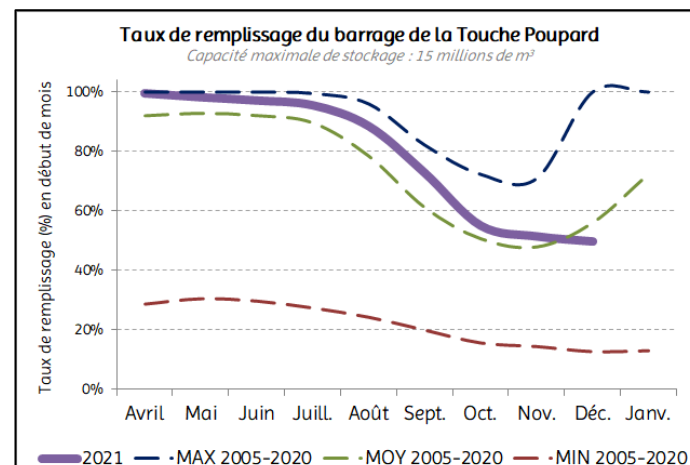
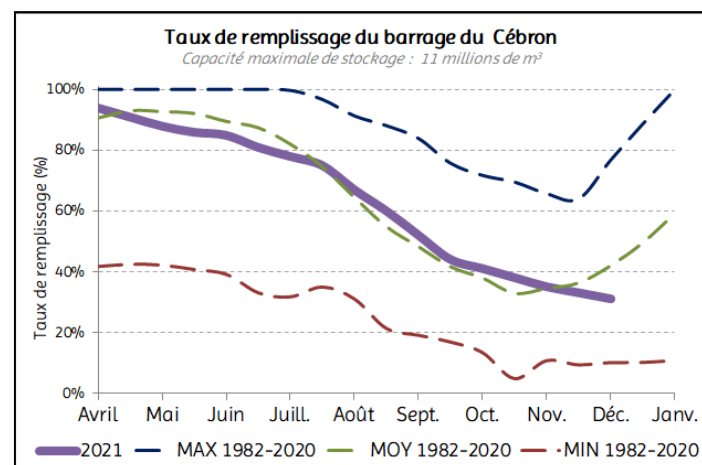
- Débit journalier
- - - Débit moyen mensuel
- - - Débit moyen mensuel interannuel
- - - Débit médian
- - - Débit Objectif d'Étiage (DOE)
- - - Débit de Crise (DCR)

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

En lien avec les conditions pluviométriques favorables de l'automne-hiver 2020-2021 trois des grands barrages-réservoirs étaient intégralement remplis à début février 2021 (Lavaud, Mas Chaban et Touche Poupard).

Début décembre, les taux de remplissage de la Touche Poupard et du Cébron en Deux-Sèvres sont en baisse et inférieurs à leur moyenne (respectivement, 50% et 31%). En Charente, il est stable et très supérieur à la moyenne pour Mas Chaban (73%), et en hausse et proche des maxima pour Lavaud (95%).



Pour rappel, les réserves en eau de Lavaud et de Mas Chaban (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du Cébron (situé sur le Thouet) et de la Touche Poupard (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Pour en savoir plus ...

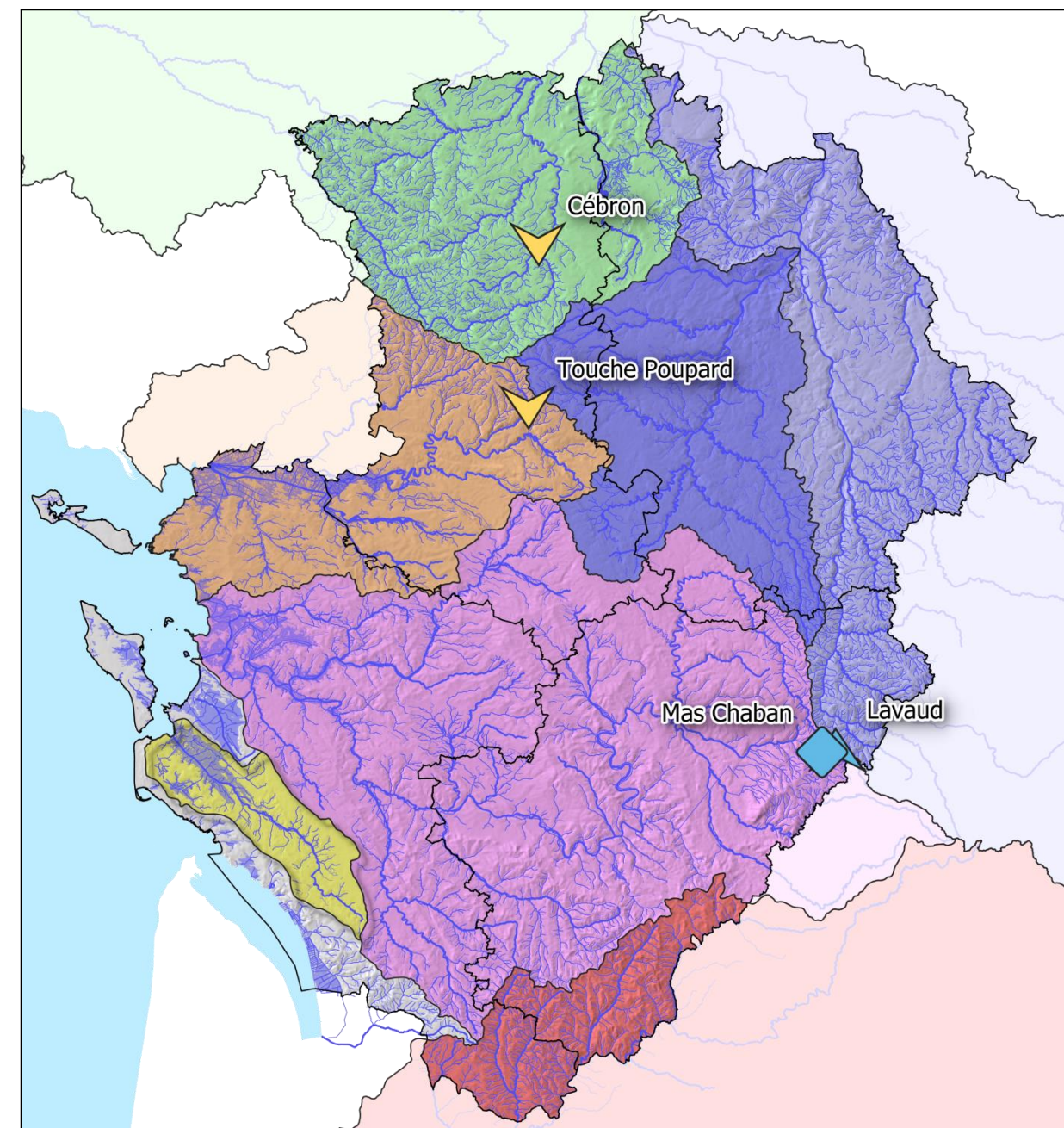
<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes fin novembre - début décembre 2021



Pas de données début novembre pour le Cébron

LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :	- par rapport à l'historique des mesures:
▲ Hausse	Supérieur ou égal au maximum
◊ Stable	Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
▼ Baisse	Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
○ Non déterminé	Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
	Inférieur à la moyenne de plus de 25%
	Inférieur au minimum
	Non déterminé

ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Office français de la Biodiversité (OFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.

Observatoire National Des Etiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux. Les suivis complémentaires contribuent à une meilleure gestion de situations jugées sensibles.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

Une campagne ONDE complémentaire s'est déroulée fin novembre dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. Elle permet de constater qu'à l'échelle de ces deux départements :

- 62% des cours d'eau sont en « écoulement visible acceptable » (classe 1a)
- 12% ont un « écoulement visible faible » (classe 1f)
- 5% ont un « écoulement non visible » (classe 2)
- 20% sont en « assec » (classe 3)

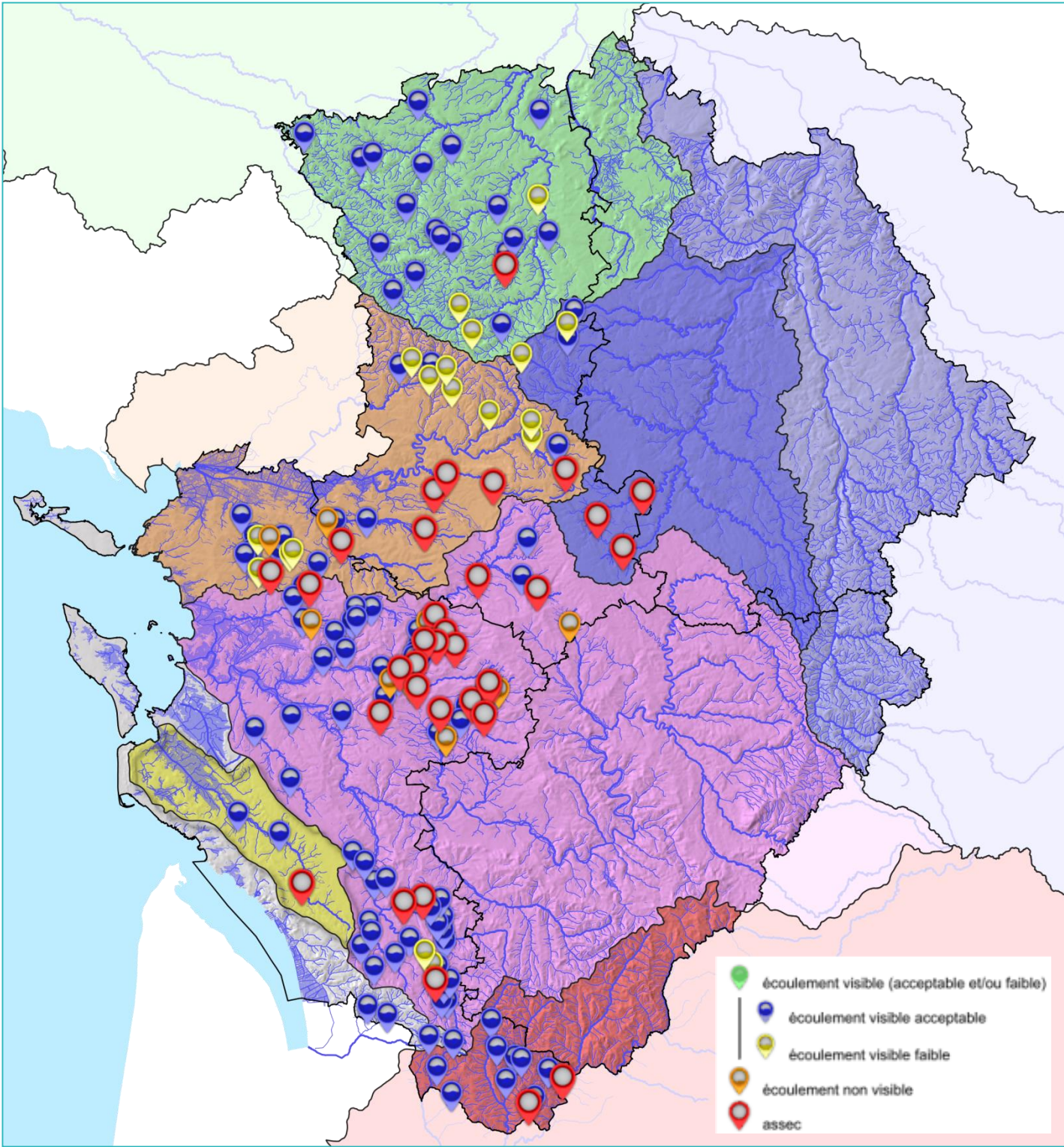
La situation s'améliore en novembre pour ces deux départements, et leurs indices ONDE remontent vers 8. Moins d'un quart des stations sont encore en état d'« assec » dans chacun de ces deux départements. Les écoulements sont acceptables pour 68% des stations en Charente-Maritime fin novembre, et 52% le sont en Deux-Sèvres.

Tableau des résultats de la campagne complémentaire ONDE de fin novembre 2021

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	-	-	77	68%	29	52%	-	-	-	-
stations classe 1f "écoulement visible faible"	-	-	8	7%	13	23%	-	-	-	-
stations classe 2 "écoulement non visible"	-	-	7	6%	2	4%	-	-	-	-
stations classe 3 "assec"	-	-	22	19%	12	21%	-	-	-	-
Total stations	-	-	114	100%	56	100%	-	-	-	-
Indice ONDE *	-		7.8		7.7		-		-	

* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes
Campagne complémentaire du 25 novembre 2021



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>
Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site de l'ARB NA : Outils > Suivi des écoulements > Le suivi des écoulements en ponctuel par l'OFB

LES MESURES DE RESTRICTION

Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée

Après la phase de consultation du public, la majorité des **arrêtés cadre 2021** du territoire ont été signés par les préfets et sont rentrés en application début avril. Ils définissent le cadre des dispositions à mettre en œuvre en matière de gestion des situations de crise liées à l'apparition d'une sécheresse ou d'un risque de pénurie d'eau. Chaque arrêté précise la période pour laquelle les plans d'alerte sont valables. Cette durée d'application est ensuite subdivisée en deux périodes distinctes. En effet, afin d'anticiper une dégradation des ressources, au sein de chaque bassin, une gestion de printemps (de début avril à mi-juin) est appliquée avec des seuils plus élevés que durant la gestion d'été. Cette gestion a pour objectif de, si besoin, limiter la baisse significative des niveaux des ressources, par la mise en place de mesures suffisamment tôt dans l'année.

La période d'application de ces arrêtés cadre 2021 a pris fin au 31 octobre 2021, ainsi plus aucune mesure de restriction de l'irrigation n'a été en vigueur courant novembre.

Autres usages

Fin novembre 2021, **les manœuvres des vannes** et empellements des ouvrages de retenues pouvant modifier le régime hydraulique des cours d'eau sont **toujours interdits en Vienne et en Deux-Sèvres**.

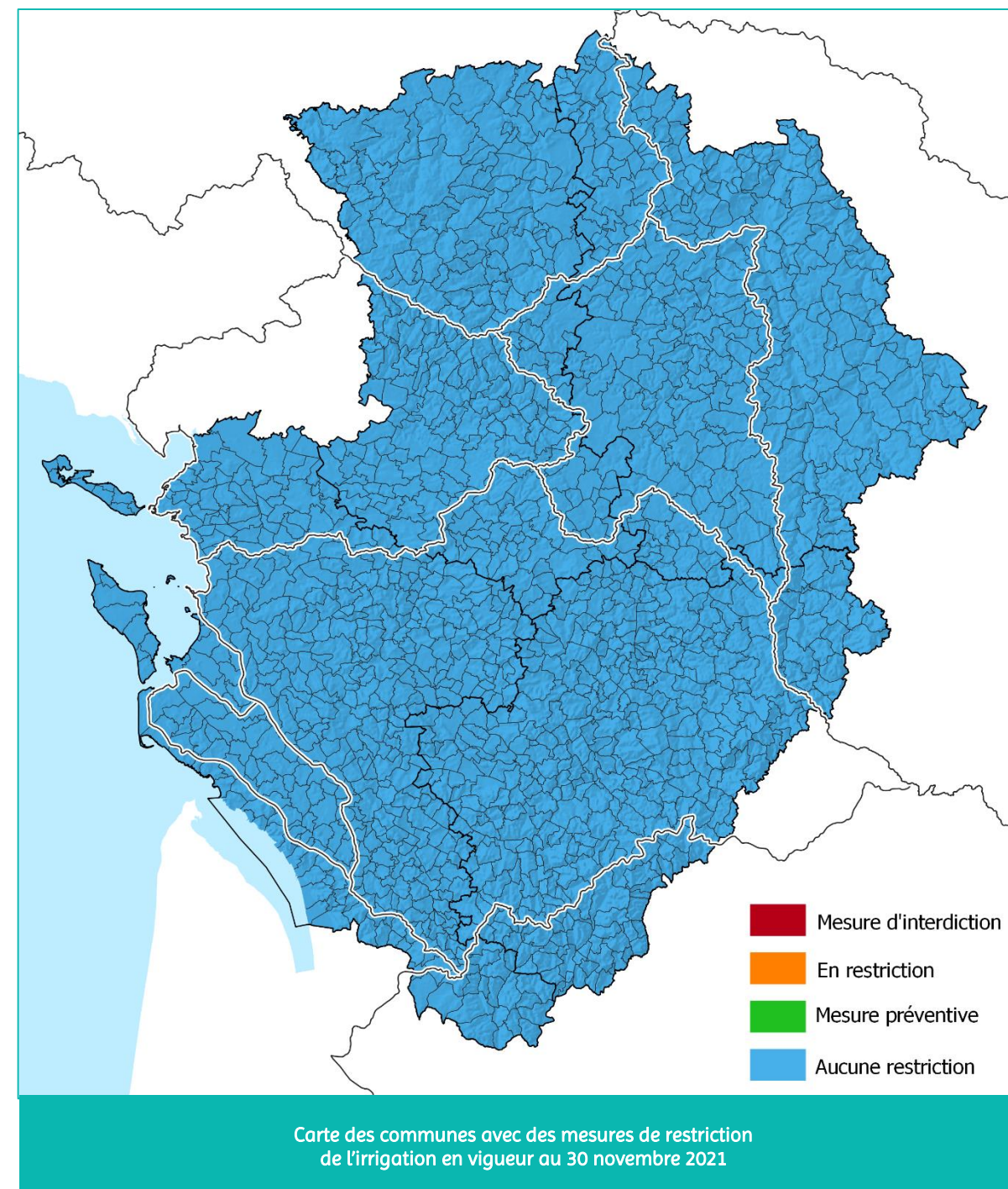
Le remplissage des plans d'eau, est toujours interdit dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime.



Pour en savoir plus ...

<http://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/>

Site dédié aux mesures de restrictions et au suivi de la ressource sur sa commune





La Couture à Les Gours (16), le 17 novembre 2021.
Photo : ARB NA



La Dive à Valence en Poitou (86), le 17 novembre 2021.
Photo : ARB NA

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin

Bulletin n°195 – Novembre 2021



Ce document est consultable, téléchargeable dans son intégralité,
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA
Rubrique : Publications > Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique
sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.
Rubrique : Outils > Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

**Agence Régionale de
la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres



Bulletin n°195–Novembre 2021